

PROCÈS-VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE**ÉCOLE / RPI**

NOM	École primaire de Bellefois	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE	Neuville de Poitou	8 mars 2018

Participants (☑ : présent , ☐ : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Corbet (<i>tit.</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>	Présidente du SIVOS	DDEN
M. Coupaye (<i>tit.</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Saint-Pé	Mme Dilet
Mme Dercourt (<i>tit.</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Invités (en fonction de l'OJ)
Mme Desobeaux (<i>tit.</i>)	<input type="checkbox"/>	Vice-présidents du SIVOS	
Mme Fradet (<i>tit.</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Chauvet	
Mme Rouzeau (<i>tit.</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Dreulle	
Mme Souchaud (<i>tit.</i>)	<input type="checkbox"/>	Mme Hamon	
M. Charrier (<i>suppl.</i>)	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Lamoureux	
Mme Cordier (<i>suppl.</i>)	<input type="checkbox"/>	Mme Lamy	
Mme Darles (<i>suppl.</i>)	<input type="checkbox"/>	Mme Maury	
Mme Lakomy (<i>suppl.</i>)	<input type="checkbox"/>	M. Morin	
Mme Thomassin (<i>suppl.</i>)	<input type="checkbox"/>	Mme Pelletier	
M. Tocqueville (<i>suppl.</i>)	<input type="checkbox"/>	Mme Taramini	
	IEN	Représentant de la Mairie de :	
	Mme Jussaume	Neuville-de-Poitou	
	<input type="checkbox"/>	M. Praud	
		Saint-Martin-la-Pallu	
		M. Gelin	

Pour introduction, le président nomme une secrétaire de séance : Mme Chauvet

Ordre du jour

- 1 – Fonctionnement du conseil d'école
 - Approbation du dernier procès verbal
- 2 – Actions pédagogiques
 - Projets pédagogiques
- 3 – Utilisation des moyens de l'école
 - Effectifs actualisés / perspective année à venir
 - Budgets
- 4 – Hygiène et Sécurité
 - Travaux (bilan et à venir)
 - Sécurité
5. Mise en œuvre et suivi du PEDT
 - Temps périscolaire

1. Fonctionnement du conseil d'école

★ Approbation du dernier procès verbal

Le procès-verbal du dernier conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

2. Actions pédagogiques

★ Projets pédagogiques

Les principaux projets de l'année sont les suivants :

- Voyage à Nantes : ce projet concerne l'ensemble des élèves de l'école. Les activités sur place seront différentes pour les adapter à l'âge des élèves. Néanmoins, tous les élèves découvriront les Machines de l'Île (projet artistique se situant à la croisée des mondes inventés de Jules Verne, de l'univers mécanique de Léonard de Vinci et de l'histoire industrielle de Nantes) et le Jardin des plantes.

Les élèves de maternelle partiront sur une journée le 3 mai : visite des Machines de l'île puis pique-nique au Jardin des plantes comprenant des sculptures inspirées par Claude Ponti.

Les élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) partiront 2 jours les 4 et 5 juin : Machines de l'île, visite de la ville, Jardin des plantes, château des ducs de Bretagne.

Les élèves de cycles 3 (CM1 et CM2) partiront 4 jours (du 5 au 8 juin) : Machines de l'île, planétarium, jardin des plantes, musée Jules Verne. Une journée sera réservée à la rencontre de leurs correspondants nantais qui leur prépareront une visite de la ville.

Les différents projets pédagogiques sont en cours de rédaction.

Le financement de ce projet sera assuré par le Sivos (utilisation de la ligne budgétaire dédiée aux sorties scolaires), par l'APE (à hauteur de 3 000 €), la coopérative scolaire et la participation des parents. Une aide sera également demandée au Conseil départemental et à l'OCCE. Des réunions de présentation sont programmées pour chaque type de voyage.

- Projet de rencontre avec un auteur/illustrateur, Laurent Audouin (CE2 et CM1-CM2), projet mené avec la médiathèque de Neuville. Les rencontres auront lieu fin avril et en mai.

Projet de lecture (CP-CE1), également avec la médiathèque de Neuville (rencontres de fin mars à mai).

Découverte de la médiathèque le 29 mars pour les élèves de maternelle (connaître la fonction d'une médiathèque, s'y repérer, écouter une histoire et la comprendre). Cette sortie sera couplée avec la visite du marché Neuville.

- École et cinéma pour l'ensemble des classes de l'école (déplacement à vélo pour les CM1-CM2 si le temps le permet). Prochaine sortie pour les maternelles le 26 mars.
- Projet de correspondance avec une classe de Villiers (PS, MS, GS) pour la classe de Mme Hamon. Une visite avec activités en commun est prévue à Villiers le 3 avril. Les correspondants viendront à Bellefois pour un pique-nique au Bois Cernin en juin.

Également un projet de correspondance pour la classe de Mme Lamy avec une classe de MS/GS de Cherves. Ceux-ci devraient venir à Bellefois le 3 avril et la classe de Mme Lamy ira en juin, éventuellement pour voir le moulin et pour une rencontre dans la classe. Ce projet va permettre aux élèves de vivre de véritables situations de communication, de produire en dictant à l'adulte des lettres, des invitations, des comptes rendus de visite...

- Projet de présentation de l'école en vidéo (classes de CM1-CM2). Le fil rouge de la classe de Mme Dreulle est « Les classes ont du talent » alors que la classe de M. Wolff a pour support une enquête au sein de l'école.
- Classes de CP-CE1 : projet sur le chant choral. L'objectif est de monter un quatuor vocal avec l'aide de la communauté de communes du Haut-Poitou (Pass'art). Des intervenants vont venir à l'école pour les deux classes de CP-CE1.
- La piscine concerne cette année les CE1 pour 10 semaines, à raison d'une fois par semaine le

lundi à partir du 23 avril. Pendant les séances de natation, les élèves de CP resteront avec la deuxième enseignante (alternativement Mme Maury et Mme Lamoureux). L'objectif de ces séances n'est pas de se focaliser sur une technique de nage, mais d'appréhender le milieu aquatique et de permettre à un élève de se mettre en sécurité sur une courte distance.

Un mot sera mis dans le cahier de liaison pour faire appel à des accompagnateurs agréés pour assister les élèves dans l'eau, mais également à des accompagnateurs non agréés pour assurer l'habillage, déshabillage, passage aux toilettes... Des séances d'agrément seront proposés très prochainement.

- Conseil des enfants : une session s'est déroulée en décembre. Sont présents à cette réunion les élèves élus dans les classes de l'élémentaire et le directeur de l'école. Lors de la préparation, les actions et suggestions sont classées en trois catégories : celles nécessitant des achats à réaliser, celles listant des « problèmes » touchant l'école, et celles pouvant être traitées au sein de la classe et donc non soumises au conseil des élèves.

Le compte-rendu a été transmis au Sivos début janvier. M. Wolff demande s'il est possible d'avoir connaissance des actions mises en œuvre par le Sivos afin d'en informer les élèves. M. Praud se charge de cette action.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible d'être destinataires du compte-rendu du conseil des élèves. M. Wolff le transmettra.

- Fête de l'école : elle aura lieu le vendredi 29 juin à la salle Jean Dousset. M. Praud signale que les salles annexes sont désormais inaccessibles ; il est donc nécessaire de demander à la Mairie le nombre de chaises et tables souhaitées afin qu'elles soient préalablement sorties. De même, la taille de la scène devra être précisée.

3. Utilisation des moyens de l'école

★ Effectifs élèves et équipe pédagogique 2017-2018

Effectifs

Les effectifs par niveau de cette année, actualisés ce jour, sont les suivants :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS-GS L. Hamon	9	9	9						27
PS-MS-GS S. Lamy	9	9	9						27
CP-CE1 C. Maury				11	11				22
CP-CE1 C. Lamoureux				11	10				21
CE2 L. Chauvet et C. Taramini						23			23
CM1-CM2 N. Wolff							15	10	25
CM1-CM2 S. Dreulle							16	10	26
	18	18	18	22	21	23	31	20	171

Depuis le conseil d'école du 14 novembre 2017, il est à noter 6 arrivées (1 en maternelle et 5 en élémentaire) et 1 départ (en maternelle). Par ailleurs, depuis le début de l'année scolaire, l'école a accueilli 11 enfants des gens du voyage.

M. Wolff s'interroge sur ce qui guide le choix du Sivos pour l'affectation des enfants des gens du voyage sur les trois écoles de Neuville. M. Praud informe que les élèves sont normalement dirigés vers l'école élémentaire Jules Ferry et l'école maternelle Les P'tits Cailloux compte tenu de la localisation du terrain. Néanmoins, l'école Jules Ferry étant globalement surchargée, la règle adoptée est donc de répartir les enfants des familles des gens du voyage suivant les places disponibles dans les écoles, par niveau et par classe sans séparer les fratries.

En ce qui concerne la rentrée de septembre, le Sivos estime à 18 le nombre d'entrées en PS ce qui porterait l'effectif global à 169 (171 – 20 CM2 + 18 PS).

M. Wolff explique que la connaissance du nombre d'entrées en maternelle est très importante pour répartir les classes de l'école. En effet, il pourrait être nécessaire de recréer une classe de GS-CP ce qui impliquerait le besoin d'une Atsem à la rentrée (ce qui était le cas en 2016-2017).

Par ailleurs, M. Wolff expose que le nombre de personnes (deux) dédié au couchage des enfants au 1^{er} trimestre (période où les PS mais également les MS font la sieste) n'est pas suffisant.

★ Budgets

Les budgets de l'école (fonctionnement et investissement) ne sont pas encore votés ; ils le seront début avril. M. Praud ne souhaite donc pas communiquer sur ce sujet. Néanmoins, la ligne budgétaire dédiée aux sorties scolaires a déjà été présentée aux directeurs : elle est identique à celle de l'année dernière (27,30 € pour un élève de maternelle et 22 € pour un élève de l'élémentaire).

Concernant le budget d'investissement (achat de gros matériel), M. Wolff s'interroge sur la démarche qui sera appliquée par le Sivos : montant fixé à gérer par l'école ou liste d'équipements (tirée des propositions faites en décembre par le directeur). M. Praud informe que ce sujet sera discuté en débat d'orientation budgétaire.

4. Hygiène et Sécurité

★ Travaux (bilan et à venir)

- Des placards ont été montés dans les classes de Mme Lamy et de Mme Maury.
- Des supports en bois ont été fixés sur les murs du hall de la maternelle ce qui permet aux enseignantes d'accrocher les travaux des élèves sans dégrader les murs. Mme Hamon observe que des punaises tombent des murs, à cause du travail du bois. Avec ce recul, des bandes métalliques (fixation par aimants) ou de liège auraient été préférables.
- Rangement des vélos : la pose d'un toit ainsi que le goudronnage (ou pose d'un stabilisé) sera soumis au budget de cette année.

Les travaux d'extension du préau sont également envisagés. Ces travaux seront proposés au budget de cette année. M. Praud précise néanmoins que l'extension du préau a été estimée à 20 000 / 25 000 € (sans compter la pose).

- À l'instar de la classe de Mme Maury, le dortoir aurait besoin d'un radiateur. Des adaptations ont été mises en place pour que les radiateurs actuels chauffent plus, mais ce n'est pas suffisant. L'installation du même type de radiateur sera étudiée par le Sivos afin de résoudre le problème.
- La cloche de l'école est fêlée et n'est plus entendue dans les bâtiments. M. Wolff demande s'il est possible de la remplacer.

Le Sivos informe qu'une cloche d'occasion de remplacement est en cours de recherche. Si la recherche s'avère infructueuse, l'achat d'une nouvelle sera envisagé. M. Praud annonce qu'il va également se renseigner de son côté.

- Les cuvettes des toilettes de l'Algéco des CP-CE1 ont été remplacées pour des modèles plus grands. M. Wolff demande pourquoi.

Ces toilettes étaient à l'origine pour des élèves de maternelle ce qui n'est plus le cas maintenant. La taille de ces toilettes a donc été adaptée aux élèves. Par ailleurs, des cloisons avec porte vont être installées.

- La cloison prévue pendant les vacances de février sera finalement montée pendant les vacances de printemps (semaine 15). Cette cloison remplacera le paravent en bois. L'accès au coin cuisine sera alors sécurisé. Le lavabo actuellement dans le hall sera déplacé dans la classe de Mme Lamy. Par contre, il n'est pas certain que le déplacement du lavabo puisse se faire en même temps que le montage de la cloison.
- Les travaux concernant le bâtiment de maternelle (accès des toilettes pour personnes à mobilité réduite, rénovation complète des toilettes des maternelles et création d'un couloir pour accéder à la salle de motricité) sont confirmés pour cet été.

Les toilettes utilisées par les filles de l'élémentaire seront supprimées. Est-il prévu de les

remplacer ? M. Praud indique qu'après les travaux d'accessibilité de l'école les élèves disposeront :

- pour les filles de l'élémentaire : 4 toilettes dont 1 PMR (Algéco actuellement pour les élèves de CP-CE1) ;
- pour les garçons de l'élémentaire : 3 urinoirs, 1 WC PMR et 1 WC normal (Algéco actuel des garçons) ;
- pour les élèves de maternelle : des toilettes en nombre plus important dans le bâtiment de maternelle ;
- 1 WC PMR dans l'entrée du hall des maternelles.

M. Praud précise que les normes imposent : 1 WC pour 30 garçons, 1 urinoir pour 20 garçons, 1 WC pour 20 filles

- Un voile d'ombrage triangulaire doit être installé devant la garderie (au-dessus de la table de ping-pong).

★ Sécurité

- Deux nouveaux documents PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) ont été rédigés par le directeur : un pour les risques majeurs, un autre pour les attentats-intrusions. Ceux-ci ont été transmis à l'Inspection de circonscription et au Sivos.

M. Wolff demande si un tel document a été rédigé par le Sivos pour les périodes de garderie et de cantine. M. Praud indique qu'un document PPMS est en cours de rédaction. Une coordination est prévue entre le Sivos et l'école.

- Alerte de type « Risques majeurs » : un exercice s'est déroulé le 5 mars. Les enseignants étaient prévenus de l'exercice. Selon le nouveau protocole, le sifflet a été utilisé pour déclencher l'alarme [Risques majeurs → sifflet ; attentat-intrusion → corne de brume]. Le signal a bien été entendu dans les classes de CM1-CM2 (Mme Dreulle) et CE2 qui ont relayé le signal. Par contre, le signal n'a pas été entendu dans la classe de Mme Lamoureux.

Le Sivos précise que l'achat d'un système d'alerte « attentat-intrusion » et « risques majeurs » est prévu au budget. Les services techniques sont en charge de faire des demandes de devis auprès de plusieurs entreprises. La mise en place et l'achat étant un investissement, le budget associé doit être voté. De plus, l'installation ne pourra pas avoir lieu avant la fin des travaux d'accessibilité. En effet, les travaux vont concerner le hall de la maternelle et le bureau du directeur, lieux d'installation de l'alarme.

- De même, le Sivos confirme que l'achat d'un visiophone pour sécuriser l'entrée principale est inscrit au budget 2018 et, si l'investissement est accepté, sera installé après les travaux de cet été.

M. Wolff rappelle néanmoins qu'il est assez aisé de s'introduire dans l'école. Cela arrive en effet régulièrement que des adolescents passent au-dessus du portail le week-end pour « jouer » dans la cour. M. Praud informe qu'un signalement a été effectué à la gendarmerie.

- Sécurité aux abords de l'école :
 - Rampes métalliques qui étaient entre les deux voies de l'arrêt minute : M. Praud se renseigne sur le remplacement de ces rampes.
 - Sécurisation de la route de Clan et la route de Vendevre : l'étude est toujours en cours.
 - Signalisation de l'école : une réflexion globale sur Neuville est en cours. Le bureau d'étude à qui a été confiée cette mission a pour objectif une réalisation en 2018.

5. Mise en œuvre et suivi du PEDT

★ Temps périscolaire

- Cantine
 - Harmonisation du règlement de la cour entre temps scolaire et temps périscolaire : le sujet a été travaillé par le directeur en concertation avec les enseignants et le personnel de surveillance. Des nouvelles règles ont été éditées et affichées. Elles ont également été

expliquées aux élèves.

- Lors de grands froids ou de fortes pluies, les élèves ne sont pas laissés dans la cour, mais abrités dans la garderie, la salle de motricité ou le gymnase.
- Activités périscolaires de la pause méridienne
 - Bon retour dans l'ensemble des élèves. Néanmoins, certains élèves parmi les plus grands (CM) aimeraient plus d'activités sportives, ayant du mal à adhérer aux activités de type « atelier corporel ».
- Garderie
 - Les parents d'élèves apprécient les activités proposées à la garderie. Le Sivos confirme en effet que des efforts ont été faits pour l'animation et la décoration. Une journée « portes ouvertes » très appréciée des parents a eu lieu fin décembre.
 - Cout du transport pour aller à la Souris Verte le mercredi : une réponse a déjà été fournie par le Sivos lors du conseil de novembre.
 - Ouverture de la garderie le soir jusqu'à 18h45 sans frais supplémentaires : une réponse a déjà été fournie par le Sivos lors du conseil de novembre.
 - Des parents déposant leur enfant à la garderie moins d'une demi-heure avant l'ouverture de la grille de l'école (9h00) souhaiteraient une facturation au temps. Le Sivos répond que cela n'est pour l'instant pas envisagé.
 - Accès aux activités de loisirs post garderie : les parents d'élèves ont poursuivi les démarches engagées avec les associations, le Sivos et la mairie. Le Sivos a fourni les informations nécessaires à un rapprochement avec les associations. Une représentante de parent d'élèves traitera ce sujet avec le bureau FJEPS (Souris Verte et Sections) le 8 mars.

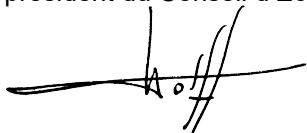
8. Place des parents à l'école

★ Communication

- Les parents d'élèves souhaitent toujours créer un livret comprenant un trombinoscope et les coordonnées des parents élus pour distribution aux parents. Ce livret reste à faire.
- M. Wolff a fourni aux parents d'élèves la liste des courriels des parents l'ayant autorisé. Cette liste a été fournie tardivement car le logiciel gérant les données des élèves possède un défaut de conception sur cette fonctionnalité (problème remonté au rectorat). Pour être certain de respecter le souhait des parents, la question a été reposée à chaque parent via le cahier de liaison et le dépouillement a été assez fastidieux. L'adresse courriel générique des parents n'étant pas fonctionnelle, M. Wolff va renvoyer la liste sur les adresses personnelles des parents élus.
- Certains parents d'élèves ont remonté aux élus qu'il arrivait que la grille soit ouverte en retard le matin. M. Wolff va veiller à une plus grande ponctualité.

Fait à Bellefois, le 8/03/2018

Le président du Conseil d'École



La secrétaire de séance

